...ez les Combattants républicains

...duanse à pierrots annuelle de la ...ion des combattants républicains au...a lieu le samedi 16 janvier au siège salle Chastain, rue Jules-Guesde.

...s dames des sociétaires sont invitées. Une permanence fonctionne tous les ...ndis à partir de 18 h., pour tous ren...eignements, chez le secrétaire, 3, rue de l'Industrie.

1.686 pigeons voyageurs à Hem

Le dernier recensement des pigeons voyageurs dans la commune a permis d'établir l'existence de 1.686 volatiles dont 895 entraînés.

La société locale colombophile « Les France amateurs » en groupe 1.150 en la possession de ses 76 sociétaires ; 33 membres d'autres sociétés de Roubaix-Lannoy et environs en possèdent 536.

LA BIBLIOTHEQUE AMICALISTE sera ouverte le dimanche 17 janvier, de 11 h. à 12 h., à la salle des fêtes.

FLERS

A la Société d'horticulture et des Jardins ouvriers du Breucq

M. Defroyenne, professeur d'horticulture, donnera une conférence sur le jardinage au cours de la réunion générale qui aura lieu au siège, « Café de la Planche-Ep.noy », le samedi 16 janvier, à 19 h. 30.

La distribution des graines et des cartes 1937 aura lieu au début de cette réunion.

Les jardiniers amateurs qui demanderont leur inscription à la société, participeront de suite à tous les avantages qu'elle procure.

Pour terminer, une tombola gratuite sera tirée entre tous les sociétaires munis de leur carte 1937.

AVIS AUX COMMERÇANTS. — Les commerçants de la commune, qui sont en possession des bons de denrées et des bons de pain, émis pour le compte du Bureau de bienfaisance pour l'année 1936, sont priés de les remettre à la mairie avant le 30 janvier dernier délai.

AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Les bénéficiaires de l'assistance aux familles nombreuses et à l'encouragement national aux familles nombreuses, sont avisés qu'à l'état des allocations du mois de décembre, est déposé chez M. le percepteur-receveur municipal, 12, rue de Lille, à Armappes, où ils peuvent se présenter pour toucher les mercredi et samedi de 9 à 11 h. et de 14 à 16 h. Se munir de la carte réglementaire.

RECENSEMENT DES CLASSES 1936-B ET 1937. — Les tableaux de recensement des classes 1936-B et 1937, comprenant les jeunes gens nés du 1er juin 1916 au 31 décembre 1917 et les naturalisés français viennent d'être clôturés. Ils nous apprennent qu'il n'y a que 2 consorts composant le deuxième contingent de la classe 1936. Le contingent de la classe 1937 comprend 14 inscrits.

A L'AMICALE PASTEUR-JEAN-JAURES. — L'assemblée générale le dimanche 17 janvier, à 10 h. 30 au Foyer des amicales, place Constantin-Descat : renouvellement de la Commission. Aussitôt après la réunion, la Commission se réunira pour élire son bureau.

TOURNEE du CONTROLEUR. — Le samedi 16 janvier, à 15 h. 30.

SABLÉ DES FLANDRES
Création GESLOT et VOREUX. 35103

TOUFFLERS

La vente du timbre antituberculeux dans la commune a produit 1.343 francs

La dernière campagne au profit du timbre antituberculeux qui s'est terminée le 5 janvier, a produit la somme de 1.343 fr. L'administration municipale remercie tout le personnel enseignant de la commune, le garde champêtre et les écoliers qui ont contribué au succès de cette campagne.

38 colombophiles possèdent 495 pigeons

On compte actuellement à Toufflers 38 colombophiles détenant 495 pigeons. Parmi ceux-ci 222 seulement sont entraînés.

La cavalerie de Toufflers

Le récensement des chevaux et voitures qui vient d'être effectué dans la commune a donné les chiffres suivants : 17 chevaux hongres, 20 juments, 1 mule, 32 véhicules hippomobiles.

POINTAGE DES CHOMEURS. — Demain vendredi, 15, à 8 h. 30, à la mairie.

SECRETARIAT POPULAIRE. — Permanence au cercle St-Paul, ce soir jeudi 14, de 20 h. à 21 h.

LEERS

La banquet de la Section des mutilés et réformés

C'est le samedi 16 janvier, à 19 h., que les membres de la société locale des Mutilés et Réformés se réuniront à leur siège, café Georges Detremmerie, 1, place Sadi-Carnot, pour leur banquet annuel.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Un récent arrêté préfectoral maintient en fonctions jusqu'au 31 décembre 1940, M. Joseph Cattez, membre du Bureau de bienfaisance.

POINTAGE DES CHOMEURS. — Aujourd'hui jeudi 14, à 10 h., à la salle des fêtes.

CONSULTATION des NOURRISSONS. — Aujourd'hui jeudi 14, à 15 h. 30, à l'école des filles de la rue de la Mairie.

ASCQ

HARMONIE « AVENIR MUSICAL ». — Les répétitions reprendront le samedi 16 janvier aux heure et lieu habituels.

COURS DE SOLFEGE. — Un nouveau cours de solfège sera repris à dater du 16 janvier. Les jeunes gens désirant apprendre la musique peuvent se faire inscrire dès aujourd'hui à M. Leclercq, directeur, ou aux membres dirigeants de la société.

CLIQUE. — Un nouveau cours pour clique va commencer incessamment, se faire inscrire à MM. G. Damide, chef ou Leclercq, directeur.

WILLEMS

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE PAIN. — Le régime du pain frontalier ayant été prorogé jusqu'au 31 décembre 1937, les personnes qui auraient des modifications à demander (personnes arrivées dans la zône privilégiée depuis le 1er juillet 1936, enfants ayant atteint l'âge de 18 mois ou de 10 ans, changements de boulangers, etc.) sont invitées à se présenter à la mairie, munies de leur livret de famille, ce jeudi 14, de 14 h. à 18 h. Les anciennes cartes étant toujours valables, seules les personnes ayant des modifications à demander, devront se présenter.

SOCIETE D'HORTICULTURE. — Les membres de la Société d'horticulture désireux de recevoir des engrais, sont priés de remettre leur commande le plus tôt possible à M. Delebassée, délégué de la société.

REVISION DES LISTES ELECTORALES. — M. Camille Quique a de nouveau été nommé délégué de l'administration, pour faire partie des commissions chargées de procéder à la révision des listes électorales municipales pour 1937.

AU BUREAU DE BIENFAISANCE. — M. Léon Chantraine a été maintenu dans ses fonctions comme délégué de l'administration à la Commission administrative du Bureau de bienfaisance de Willems, pour exercice de 31 décembre 1940.

TOURNEE DU PERCEPTEUR. — Ce jeudi 14 janvier, à 9 h. 30 à la mairie.

VISITE DU CONTROLEUR. — A la mairie ce jeudi 14, de 9 h. à 11 h.

CYSOING

UNE ARRESTA... — La gendarmerie de Cysoing a proc... dans la soirée de mardi, à l'arrestation, en vertu d'un mandat de jugement, d'un ouvrier agricole, Louis Renard, 40 ans, demeurant rue de Tournai. Ce dernier a été déféré au Parquet de Lille.

BAISIEUX

LE CONTROLEUR DES CONTRIBUTIONS DIRECTES, recevra à la mairie ce jeudi 14, à 15 h. 30, les contribuables ayant des réclamations à formuler.

Tourcoing

Aujourd'hui, jeudi 14 janvier:
Hôtel de Ville : 9 h. à 12 h.; 14 h. à 17 h.
Bains : 9 h. à 11 h. 30; 14 h. à 18 h. 30.
Bibliothèque communale : 9 h. à 12 h.; 14 h. à 18 h.
Bibliothèque catholique : 14 h. 30 à 16 h.
Bibliothèque populaire : 14 h. à 19 h.
Caisse d'Epargne : 9 h. 30 à 11 h. 30; 14 h. à 16 h.
Consulat de Belgique : 8 h. à 13 h.
Musée : 14 à 17 h.
Marché au Centre : 8 h. à 13 h.

Une lettre du Syndicat des contribuables à M. le Préfet du Nord

Nous achevons la publication de la lettre que le Syndicat des contribuables, vient d'adresser à M. le Préfet du Nord, et dont nous avons publié la première partie dimanche et la seconde mercredi :

Un dernier exemple sous forme de question, démontrera que la municipalité de Tourcoing n'est pas excusable de n'avoir pas prévu la situation vis-à-vis de laquelle elle gémit de se trouver impuissante aujourd'hui, en essayant d'en rejeter la responsabilité totale sur les réformes générales récentes.

La municipalité de Tourcoing pourrait-elle nous dire pour quelle raison ou plutôt à la suite de quelle combinaison elle se trouva dans l'obligation pour équilibrer le budget supplémentaire de 1936 (déjà le 24 juin 1936, conséquence de la gestion des 12 mois précédents) d'absorber la réserve de 1.268.849 fr. 51 du « fonds provenant des bonis de ravitaillement » tandis que tous les budgets antérieurs, même celui de juillet 1935, avaient maintenu cette somme en « réserve » pour ne considérer en recettes disponibles et utilisables que la différence?

Etait-ce que, déjà à cette époque, les moins-values dans les rentrées s'avéraient inévitables? Mais alors, il fallait immédiatement serrer les dépenses dans ce budget de 1936, au lieu de les augmenter; il importait encore moins d'en créer de nouvelles particulièrement injustifiées comme il ressort des cas précis que nous avons signalés.

Nous disons plus haut qu'il est très juste et logique de comprendre toutes les dépenses courantes, et pour leur intégralité, dans le budget primitif. Ainsi, par exemple, on ne verrait pas le camouflage suivant:

Pour permettre d'inscrire certaines dépenses... préférées au budget primitif de 1936, déterminer anticipativement que la régie du Conditionnement public produira net 656.000 fr. alors que 1934 avait produit péniblement 195.000 fr.; et 1935, 40.000 fr., d'autant plus que lors de l'établissement de ce budget, on connaissait ces chiffres et qu'on se trouvait en pleine crise laitière persistante; inscrire ensuite une dépense supplémentaire de 136.500 fr au budget supplémentaire, pour en définitive, s'attendre encore au compte administratif final à un manquant sur les prévisions de peut-être 3 ou 400.000 fr. qu'il faudra bien combler avec autre chose.

Ce seul exemple illustre sévèrement la raison finale pour laquelle on a groupé toutes les dépenses au budget primitif, c'est parce que l'on n'a plus aucun espoir de pouvoir compter sur des bonis pour le budget supplémentaire; aussi prend-on ses précautions! L'occasion était toute trouvée pour demander le sacrifice d'un seul coup aux contribuables, en se basant sur de mauvais exemples pris dans certaines autres villes, mais il y a des villes où il y a de bons exemples à retenir (nous aurons l'occasion d'y revenir) et l'on tient des excuses dont le moins qu'on puisse en dire, c'est qu'elles ne tromperont personne.

Résumé de la gestion municipale actuelle :

1° Le budget supplémentaire de 1935 est équilibré par le truchement d'un emprunt complémentaire de 800.000 fr., et par la désaffectation d'une somme de 600.000 fr., soit au total 1.400.000 fr.;

2° Le budget primitif de 1936 est équilibré par des reports de dépenses courantes au budget supplémentaire et par des artifices du genre de celui signalé ci-dessus dans le produit à espérer du Conditionnement, quitte à en rabattre ultérieurement;

3° Le budget supplémentaire de 1936 est équilibré par l'absorption de la réserve de 1.268.849 fr. 51 — boni du ravitaillement — qui, maintenant qu'elle est partie ne reviendra plus;

4° Le budget primitif de 1937, malgré 3.900.000 fr. d'impositions nouvelles, se trouve encore en déficit de 616.000 fr.

Que nous réservent encore les comptes définitifs de 1936 et le budget supplémentaire de 1937?

Dans ces conditions, peut-on raisonnablement prétendre qu'en demandant que cela change, le Syndicat des contribuables entend vouloir des choses impossibles?

* * *

Nous protestons donc, M. le Préfet, avec la dernière énergie, contre la gestion municipale de Tourcoing en général, en raison de toutes les considérations exposées ci-dessus et nous vous demandons instamment de ne pas approuver le vote du budget de 1937, obtenu dans des conditions insuffisantes de clarté, de détail et de régularité indispensables.

Notre intention est de pousser notre action à fond jusqu'à ce que nous ayons obtenu satisfaction sur tous les points que nous avons signalés et nous n'hésiterons pas à introduire toute action légale nécessaire pour les faits graves qui ont été reconnus par l'Administration elle-même si des sanctions n'étaient prises contre les responsables, et contre ceux qui les auraient couverts ou tolérés.

Sous toutes réserves que notre action s'étendra également, au fur et à mesure que le temps et les indications que nous recevons, tous les jours, nous le permettront, sur toutes les entreprises et les budgets annexes de la Ville, alimentés ou subventionnés par elle, tels que les hospices, les habitations à bon marché, le préventorium de Marcoing, et tous autres au sujet desquelles le rapport de M. le maire nous fait entrevoir de futures et substantielles charges. Dans ces organismes-là comme à la Mairie, il eût pourtant été facile de les éviter par une meilleure administration, moins de prébendes, moins de gaspillage, etc... sur lesquels il nous faudra d'ailleurs revenir.

Nous sommes persuadé que les sentiments de justice qui vous animent, et le souci que vous avez de voir les contribuables raisonnablement et équitablement imposés, vous feront un devoir d'étudier à fond la situation exposée ci-dessus, ladite situation devant au besoin être soumise à l'étude et à la compétence des Services d'inspection du ministère des finances en vue de la juste appréciation des sanctions qui nous paraissent s'imposer.

Nous demeurons à votre disposition pour vous fournir tous renseignements complémentaires pouvant vous être utiles.

Juger et comparer prix chez LERUSTE. 57

A chacun son dû...

Dans notre édition du 31 décembre 1936, rendant compte de la discussion à la Chambre, du projet de loi sur l'arbitrage obligatoire, nous avons dit, nous basant sur le compte rendu officiel, que c'était M. Mallarmé qui avait soutenu divers amendements aux articles 1er, 4 et 6 de cette loi.

Cette façon de présenter le débat a pu faire croire que c'était M. Mallarmé personnellement qui était l'auteur desdits amendements.

M. Mareceaux, député du Nord, nous demande de préciser que ces amendements ont été, en réalité, déposés par lui selon le texte ci-après :

Pour l'article premier :

« Dans l'industrie et le commerce, les différends collectifs de travail doivent être soumis aux procédures de conciliation et d'arbitrage, avant toute grève ou tout lock-out ». (Cet amendement reprend le texte du Sénat).

Pour l'article 4 :

« S'il y a lieu à désignation d'un surarbitre, à défaut par les parties ou par les premiers arbitres de s'être entendus sur ce choix, ce surarbitre sera désigné, à Paris et dans le département de la Seine par le premier Président de la Cour de Cassation et partout ailleurs par le premier président de la Cour d'appel du ressort de laquelle dépend l'établissement où le différend s'est produit.

» Ce surarbitre sera choisi de préférence parmi les membres en activité ou en retraite des grands corps de l'Etat, tels que la Cour de Cassation, le Conseil d'Etat, la Cour des Comptes, les Cours d'Appel, le Conseil national économique, le Conseil supérieur du Travail ». (Cet amendement trouve sa justification dans son texte même).

Enfin pour le sixième article, M. Mareseaux proposait: « La sentence arbitrale sera motivée et sans appel. Elle sera obligatoire. Elle sera rendue publique ». (Cet amendement reprend le texte du Sénat).

Précisons que la Chambre a repoussé les deux premiers amendements, mais a accepté le troisième.

GRANDE VENTE RÉCLAME DE COUPONS en lainages, soieries, draperies, doublures. V. LEDUC, 15, place République. (0

A l'Union des commerçants détaillants de Tourcoing et ses cantons

La commission de l'Union des commerçants détaillants s'est réunie à la « Brasserie Chantecleric », sous la présidence de M. Raoul Gunther, vice-président.

Après l'examen de diverses questions d'ordre intérieur, M. Aerts, secrétaire administratif, rendit compte des résultats appréciables obtenus, grâce à l'action de l'Union, en vue de la défense des intérêts des petits commerçants.

Parmi ces résultats, notons : réglementation du prix de vente des fonds de commerce ; réduction du droit d'enregistrement sur les cessions de fonds et ventes d'immeubles ; contrôle et réglementation des artisans étrangers ; transformation de la taxe sur le chiffre d'affaires en une taxe unique sur les denrées périssables ; interdiction aux fonctionnaires de faire du commerce par leur femme ou autres personnes interposées ; amélioration dans les procédures de faillite ; diminution des tarifs de poursuite pour recouvrement des impôts ; suppression des cumuls et abus ; réglementation de la vente par camions bazars ; fermeture des magasins à prix unique.

M. Odoux entretint la commission des nouvelles dispositions relatives à la réforme fiscale et à la suppression du chiffre d'affaires, indiquant que les modalités d'application et de péremption sont stipulées dans un certain nombre d'articles; quant au surplus, des décrets en fixeront définitivement l'application.

M. Gunther parla des divers projets élaborés lors du Congrès commercial de Tourcoing. Il annonça qu'une assemblée générale des commerçants de l'alimentation se tiendra prochainement.

Avant de lever la séance, le vice-président engagea tous les commerçants à se retrouver au sein de leurs groupements respectifs, ceux-ci ayant fait, depuis longtemps, leurs preuves.

Pour les non syndiqués, les adhésions sont reçues au siège, 17, rue Faidherbe.

Mes ODOUX Shirting lingerie, 1.95; Draps, 15 fr. Chemises dam. brod. main, 5.50. 118

La braderie d'hiver des commerçants du Centre

La braderie d'hiver des commerçants du Centre aura lieu lundi prochain, dans toutes les rues du Centre, mais, afin de permettre aux personnes qui, en raison de l'application de la semaine de quarante heures sont libres le samedi, plusieurs commerçants vendront dans leurs magasins, ce jour-là, les articles réservés à la braderie.

Il convient de souligner l'attrait exceptionnel de cette manifestation commerciale, en raison des prix appliqués, toujours inférieurs à la valeur des marchandises offertes.

Les organisateurs de la braderie sont convaincus que nombreuses seront les personnes qui sauront profiter des occasions offertes dans des conditions de prix que l'on peut craindre ne plus revoir avant longtemps, étant donnée la hausse générale du coût de la vie.

— D'autre part, c'est le samedi 13 février qu'aura lieu, dans les salons de l'Hôtel Cornet, le bal des commerçants.

L'orchestre « Silver's Stars », qui s'est notamment produit à Radio P.T.T.-Lille et au « Carlton », prêtera son cours à cette réunion familiale.

Les cartes seront en vente à partir de demain, vendredi.

M. G. COLARD, Architecte, Agence Immobilière, informe sa clientèle qu'il a transféré ses bureaux 7, place St-Jacques. 35146-1

Les conférences de la Société de Géographie

C'est dimanche prochain que commencera la deuxième série des conférences de la saison 1936-1937 de la Société de Géographie.

Nous avons eu l'occasion de donner le programme détaillé des quatre conférences qui seront traitées dans cette série, et nos lecteurs ont pu se rendre compte que l'importance des sujets, tout comme la valeur des orateurs, ne laissera rien à désirer.

Dimanche, M. Jacques Le Bourgeois entretiendra l'assistance de l'Egypte.

La façon dont le distingué conférencier présentera sa causerie et saura révéler une Egypte inconnue de la plupart des membres de l'auditoire permet de présumer que cette première réunion sera d'un très vif intérêt et préludera, comme il convient, aux beaux voyages, si divers, qui seront entrepris par la suite.

Rappelons que les portes seront ouvertes à 16 h. 45 et que la conférence, donnée dans la salle des auditions du Conservatoire de musique, commencera très exactement à 17 h.

MADAME G. COLARD-HOORNAERT informe sa clientèle qu'elle a transféré son magasin d'Imperméables 7, place St-Jacques (anc. « A la Grâce de Dieu »). Seule maison spécialisée à Tourcoing. 35147d

Chez les jeunes de l'U.N.C.

Groupe de la Tossée. — Dimanche, eut lieu au siège des « A.C. », la réunion mensuelle à laquelle la plupart des adhérents ont assisté. Jules Chevalier, vice-président des A.C. de la Tossée, était présent.

M. Gérard Pouillie présenta à tous les membres ses vœux de bonne et heureuse année; il annonça qu'une permanence serait installée au siège chaque dimanche matin pour recevoir les cotisations de 1937, non encore perçues.

D'autre part, les membres des Jeunes de l'U.N.C. ont appris avec satisfaction qu'une société de jeu de boules a été constituée au sein du groupe.

M. Georges Gratte fils a accepté d'en prendre la direction.

Une journée de la Sainte-Enfance à la paroisse Saint-Christophe

Dimanche prochain, en l'église Saint-Christophe, se déroulera une journée de la Sainte-Enfance, sous la présidence de Mgr Mério, directeur général de l'œuvre.

A toutes les messes, le distingué prélat prendra la parole pour attirer l'attention des fidèles sur l'action exercée par la Sainte-Enfance. A 16 h., une procession se déroulera dans les nefs de l'église, à laquelle prendront part plus de cent enfants costumés avec des vêtements provenant des pays missionnaires.

Mgr Mério prendra la parole et donnera la bénédiction aux enfants présents.

Cette manifestation sera suivie de la proclamations des parrains et marraines d'enfants de païens.

Assemblée des employés de banque syndiqués libres

Nous rappelons qu'une assemblée des employés de banque, syndiqués libres, aura lieu aujourd'hui jeudi 14, à 19 h., à la Bourse du Travail, 20, rue de Tournai.

Le feu dans une usine

Mercredi, vers 15 h., les pompiers ont été appelés aux Etablissements Wattine-Lamouretta, filature de cotons, rue d'Amsterdam où, par suite d'une étincelle, le feu s'était déclaré dans une carde.

Plusieurs machines et de la matière première ont été endommagés, mais grâce à la promptitude des pompiers, les dégâts ont pu être facilement limités.

Ceux-ci sont approximativement estimés à une cinquantaine de mille francs.

LA VENTE AUX HALLES. — Marchandises vendues à la criée le 13 janvier : choux verts, 0,25 laa pièce ; chicons, 1,85 le kilo ; choux de Bruxelles, 0,75 le kilo ; oignons, 0,55 le kilo ; salades, 1,50 à 13.00 le colis ; pommes, 0.40 à 1.50 ; oranges, 2.60 à 3.60 ; mandarines, 2,50 à 4,25 ; ails, 4,25 le kilo ; fleurs, 9.00 à 19.00 le panier ; camenberts, 1,10 à 1,70 la pièce ; beurre, 15.50 à 19.00 ; mouton, 12,50 à 13.50 ; bleu d'Auvergne, 9,25 le kilo ; harengs saurs, 4,75 à 5,00 la caisse ; merluches, 2,00 à 2,30 ; maquereaux, 1,40 ; merlans, 1,00 ; plies, 1,10 à 2,00 ; harengs frais, 1,00 le kilo.

DON A L'HOSPICE. — Les organisateurs de l'exposition d'oiseaux exotiques, qui a eu lieu au « Café de l'Isly », 29, rue de Tournai, ont fait don, avec une partie du produit des entrées, pour être distribué le lundi des Parjurés, à chaque hospitalisé (hommes et femme) d'une orange et d'un morceau de pain d'épices.

La commission administrative des hospices remercie les généreux donateurs.

AMICALE SEVIGNE. — La bibliothèque est ouverte le vendredi, de 18 h. à 19 h. 30.

AMICALE COLBERT. — Réunion de commission demain vendredi à 19 h.

THEATRE MUNICIPAL. — Jeudi 21 janvier, « Cyrano de Bergerac ».

HARMONIE MUNICIPALE. — Ce jeudi, à 20 h., répétition générale.

HARMONIE DES AMICALES LAIQUES. — Ce jeudi, au local, de 18 h. à 19 h. 45, cours de solfège et d'instruments. A 20 h. répétition générale.

FANFARE « LES INTIMES ». — Vendredi reprise des répétition, à 19 h. 30.

CHORALE « LA VOIX DU COMBATTANT ». — Ce jeudi, à 20 h., répétition au siège.

MOUVAUX

AVIS AUX CHOMEURS. — Aujourd'hui jeudi 14 de 10 h. à 10 h. 30, contrôle des chômeurs complets à l'hospice civil, rue de l'Hospice.

PASSAGE DU PERCEPTEUR à la mairie, rez-de-chaussée à gauche, le samedi 16 janvier, de 8 h. 30 à 10 h. 30, pour recevoir les contributions et payer divers mandats.

Il paiera en même temps les allocations d'encouragement national aux familles nombreuses, pour celles recevant mensuellement, trimestriellement et semestriellement. Se munir de la carte d'identité. Les retardataires se verront obligés d'aller toucher leurs allocations à Marcq-en-Barœul, 43, rue Nationale, les lundis et vendredis de chaque semaine.

CONSULTATION DES NOURRISSONS aujourd'hui, jeudi 14, à l'hospice civil, rue de l'Hospice, à 15 h. Médecin consultant : M. le docteur Deidalle.

CLIQUE SCOLAIRE ET POST-SCOLAIRE DES AMICALES LAIQUES. — Ce jeudi 14, à 19 h. 30, répétition générale des tambours et clairons, au siège, 70, rue de Roubaix. Un appel est fait auprès des anciens sociétaires ainsi qu'aux jeunes gens désirant apprendre le clairon ou le tambour. Des instruments sont à leur disposition. Des membres de la commission civile seront présents pour la question des vareuses.

Pour votre foie moins de régimes
Un bon remède

Voilà une bonne nouvelle pour tous ceux que leur foie condamne au régime anémiant des purées, des légumes cuits sans beurre, des biscottes, des grillades et de l'eau pure. En prenant, au début de chaque repas, 20 à 30 gouttes d'Hépascol François, l'hépatique peut élargir son régime sans inconvénient. Ce bienfaisant remède végétal exerce, en effet, une action stimulante et décongestive sur le foie qui reprend bientôt son activité normale. Les « points » au côté droit, les vertiges, migraines, nausées, brûlures d'estomac prennent fin ; les selles redeviennent normales, les fermentations intestinales sont arrêtées. Voyez ce que dit M. R..., à Paris (10e) :

« Pendant près de trois ans, j'ai souffert du foie, malgré un régime des plus sévères. Ayant lu vos articles sur l'Hépascol François, j'ai fait un essai qui m'a donné pleine satisfaction. Je n'ai plus de vertiges, de vomissements ni de démangeaisons et mange de tout de bon appétit. Pourtant je n'en suis qu'à mon deuxième flacon. » Lettre E 538

L'efficacité souveraine de l'Hépascol François se manifeste souvent dès la première semaine. C'est vraiment le « sauveur du foie », comme l'ont surnommé les malades eux-mêmes. Aucune contre-indication. Les enfants même peuvent en prendre.

Toutes pharmacies : 10 fr. 60 le flacon ; 16 fr. 95 le double flacon. 35117

MARCQ-EN-BARŒUL

Un ouvrier marcquois renversé par une automobile à Tourcoing meurt des suites de ses blessures

Nous avons relaté hier, le pénible accident survenu à Tourcoing, mardi à 13 h. 45, à l'entrée de l'avenue de la Marne, au cours duquel M. Henri Déquirez, 43 ans, exerçant la profession de mouleur et domicilié 113, chemin de Halage, à Marcq-en-Barœul, avait été renversé par un automobiliste au moment où il quittait la piste cyclable pour emprunter le pont hydraulique.

Le blessé avait été transporté d'urgence à l'hôpital de Tourcoing où son état fut jugé des plus inquiétante et, malgré tous les soins dont il fut entouré, M. Henri Déquirez succombait dans la soirée des suites de la violente commotion cérébrale qu'il avait subie.

Cette triste nouvelle a provoqué une grosse émotion dans le quartier de l'écluse où la victime était très sympathiquement connue et jouissait de l'estime générale.

Signalons que le défunt était père de deux enfants et que cette famille avait déjà été éprouvée, en 1932, par la perte d'une petite fille de sept ans, tombée accidentellement dans le canal à proximité de l'habitation de ses parents.

Nous présentons à Mme Déquires et à sa famille, nos sincères condoléances.

Le concert d'hiver de la police marcquoise

La Mutuelle de la police marcquoise organise, pour le 10 février, à 19 h. 30, en la salle Familia, rue Jean-Jaurès, une soirée de gala au profit de sa caisse de secours.

La renommée de la troupe Max Leandy, de Paris, ainsi que celle de l'orchestre symphonique des Flandres de Lille, directeur Théo Servais, ont incité bon nombre d'amateurs de beau spectacle à retenir leurs places dès maintenant.

En prévision du très succès qu'est appelée à remporter cette représentation théâtrale, au programme de laquelle figure « La Cocarde de Mimi-Pinson », la charmante opérette de Goublier, il est recommandé aux personnes désireuses de se procurer des places, de s'adresser tout de suite au café de « Familia », rue Jean-Jaurès, ou à l'agent de police de leur quartier.

PAIEMENT DES ALLOCATIONS D'ASSISTANCE. — Le paiement des allocations mensuelles d'assistance aux vieillards, infirmes, incurables, familles nombreuses, femmes en couches, ainsi que des primes à la natalité et d'allaitement, aura lieu à l'Hôtel de Ville (recette municipale) demain vendredi, 15 janvier, à partir de 10 h.

ENCOURAGEMENT NATIONAL. — Demain vendredi 15, de 9 h. à midi et de 14 h. à 16 h., à la perception, 42, rue Nationale (Pont), aura lieu le paiement des primes de l'encouragement national aux familles nombreuses, afférentes à la mensualité décembre, ou au quatrième trimestre, ou second semestre 1936.

HALLUIN

Une manifestation en l'honneur d'une institutrice libre

Nous avons signalé, il y a quelques jours, la belle distinction dont avait été l'objet, de la part de S. Em. le cardinal Liénart, évêque de Lille, Mlle Doutrelong, institutrice libre, attachée depuis plus de 25 ans, à l'école Sainte-Marie, place de l'Eglise, à Halluin.

Pour célébrer ce jubilé et le grand honneur décerné à Mlle Doutrelong, l'Amicale des anciens élèves des écoles libres avait projeté d'organiser à son intention une fête, où se seraient manifestés les sentiments de toute la population à l'égard de cette modeste et dévouée éducatrice des enfants du peuple. Cette fête dont la date avait été primitivement fixée au dimanche 10 janvier dernier, n'a pu avoir lieu, ce jour coïncidant avec l'installation de M. l'abbé Marchand, ancien vicaire d'Halluin, comme curé de Cappelle-la-Grande. Elle a été renvoyée à dimanche prochain.

A cette occasion, la grand'messe sera célébrée à 9 h. 30, en l'église Saint-Hilaire, en action de grâces et à l'intention de la jubilaire. Le soir, à 16 h. 30, dans la grande salle du Cercle catholique, aura lieu une fête de famille, au cours de laquelle Mlle Doutrelong recevra les hommages de ses anciennes élèves et des familles.

Cette manifestation, on le suppose, groupera une assistance nombreuse, car toutes les familles voudront en cette circonstance, témoigner leur sentiment de gratitude envers celle qui n'a cessé, depuis de si longues années, de donner à l'enfance le meilleur de son cœur et de son savoir.

LES ANNONCES à paraître dans le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. Gadeyne, place de l'Eglise.

A l'Amicale des fonctionnaires

L'Amicale des fonctionnaires d'Halluin et environs ayant décidé, lors de son assemblée générale du 21 décembre 1936, la création d'un Office de location, fait un pressant appel à tous les propriétaires d'immeubles de la ville d'Halluin qui, ayant des appartements vacants, seraient désireux de les louer aux fonctionnaires et assimilés venant exercer en cette ville.

MM. les propriétaires comprendront le bien-fondé de cette mesure hospitalière en faveur des fonctionnaires qui, lors de leur arrivée, attendent parfois plusieurs semaines avant de trouver une habitation à leur convenance.

Pour tous renseignements utiles, ils sont invités à s'adresser à M. Joseph Declercq, vice-président de l'Amicale des fonctionnaires.

— Les adhérents de l'Amicale sont informés que la bibliothèque sera ouverte demain vendredi 15 courant, de 18 à 19 h. et qu'ils pourront s'y procurer les volumes de leur choix.

La mort d'un vieux travailleur

Nous avons appris avec regret la mort, à l'âge de 74 ans, de M. Alphonse Galle, contremaître de tissage, décédé en son domicile, rue du Moulin. M. Galle qui était attaché depuis de longues années à la maison Lemaitre-Demeestère et fils, avait reçu en récompense de sa fidélité et de sa loyauté, la médaille d'honneur du travail.

Très connu dans la ville et possédant l'estime de ses concitoyens, le défunt était membre de la commission administrative du Cercle Saint-Joseph, il faisait également partie de la Société des médaillés du travail et de l'Amicale des directeurs, employés et contremaîtres.

Ses funérailles auront lieu aujourd'hui jeudi, en l'église Saint-Hilaire.

Nous présentons à la famille de M. Galle, nos sincères condoléances.

L'ENCOURAGEMENT NATIONAL AUX FAMILLES NOMBREUSES. — Les bénéficiaires de l'encouragement national aux familles nombreuses touchant par mois, trimestre et semestre, sont invités à se présenter chez M. le percepteur, 41, rue du Midi, le samedi 16 janvier, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h., munis de leur carte d'identité, pour toucher leur allocation du mois de décembre, 4e trimestre et 2e semestre 1936.

LA PERCEPTION DES LICENCES ET FORFAITS DU CHIFFRE D'AFFAIRES aura lieu aujourd'hui jeudi 14 janvier à la mairie, de 9 h. 30 à 10 h. pour les licences ; de 10 h. à 11 h. pour les forfaits.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS aura lieu ce jeudi, à 15 h. au Bureau de bienfaisance, rue Gustave-Desmettre et sera pratiquée par M. le docteur Bolvin.

A LA « JEUNESSE CATHOLIQUE ». — Aujourd'hui jeudi, cercle d'études, de 19 h. 30 à 21 h. 30, au Cercle Saint-Joseph, rue de Lille, 38.

AU DISPENSAIRE D'HYGIENE SOCIALE, rue Gustave-Desmettre, 95. — Consultation aujourd'hui jeudi pour les malades de Roncq et Halluin à 9 h. ; pour ceux de Neuville-en-Ferrain, Bondues, Linselles, Comines, Wervicq-Sud et Bousbecque, à 14 h. 30.

BAINS-DOUCHES, rue de Lille : Ouverts aujourd'hui, de 9 h. à 11 h. 30 et de 14 h. à 19 h. 30.

A LA « JEUNE GARDE ». — Ce jeudi, au Cercle catholique, ru ede la Gare, cours spécial pour les élèves trompettes et clairons.

A LA « LYRE HALLUINOISE ». — Aujourd'hui jeudi, réouverture des répétitions hebdomadaires au siège.

RONCQ

FONDS MUNICIPAL DE CHOMAGE. — Aujourd'hui jeudi, pointage et paiement des chômeurs dans la salle du Gymnase municipal pour la période du 4 au 10 janvier inclus : de 14 h. 15 à 14 h. 45 : n° 1 à 570 ; de 14 h. 45 à 15 h. 15 : 571 à 1057 ; de 15 h. 15 à 15 h. 45 : 1058 à la fin. Les inscriptions sont reçues à la mairie : jeudi et vendredi de 10 h. à 11 heures.

DANS LA DOUANE. — M. Michel Vandaele, de Watten (Nord) est nommé préposé des douanes et affecté à la brigade de Roncq.

LES ANNONCES pour le « Journal de Roubaix » peuvent être remises chez M. Struyve, 206, rue de Lille Roncq. 4607

BONDUES

A L'HARMONIE MUNICIPALE. — Aujourd'hui répétition à 20 h. au siège.

RENAULT. — Agence officielle pour les cantons de Tourcoing : DEBEYER, PLUQUET et Cie, 98, rue Winoc-Chocqueel, Tourcoing (Tél. 17.52 et 17.53). 35098

LINSELLES

A LA CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCES SOCIALES « LA FAMILLE ». — Aujourd'hui permanence de 18 h. 30 à 20 h., au Foyer populaire, rue de Roubaix, 48.

A LA « J.I.C. ». — Un cercle d'études sera tenu aujourd'hui jeudi, à 20 h., au local habituel.

A LA SOCIETE PHILHARMONIQUE. — Répétition ce jeudi à 20 h.

COMINES

A L'AMICALE LAIQUE. — La Commission de l'Amicale organise pour le 31 janvier, un bal au profit de sa caisse de secours. Les billets seront en vente chez les membres de la Commission ainsi que par tous les élèves des écoles communales filles et garçons.

En raison de ce bal, l'assemblée générale qui a lieu chaque année en janvier, sera reportée au mois de février prochain.

ENCOURAGEMENT NATIONAL. — Les personnes bénéficiaires de l'encouragement national aux familles nombreuses et percevant cette allocation par mois, par trimestre ou semestre, sont informées qu'ils peuvent, dès ce matin, se présenter à la perception, rue Gambetta, pour en obtenir le paiement.

L'ART DU ROTISSEUR

« On devient cuisinier, mais on naît rôtisseur », disait Brillat-Savarin.

De son temps, c'était la vérité. Aujourd'hui, grâce au gaz et aux appareils modernes, tout le monde peut exercer l'art culinaire et être à la fois cuisinier et rôtisseur. 35121

WERVICQ-SUD

**L'œuvre du « Bol de lait » des enfants des écoles communales de Wervicq-